

ALRANCE



2009

*Bulletin
Municipal*

LE MOT DU MAIRE...

A l'aube de la deuxième décennie de ce XXIème siècle, je viens au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel vous souhaiter tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite à vous ainsi qu'à vos familles pour l'année 2010.

Malgré ce contexte de crise économique qui nous interroge, gardons confiance en l'avenir de nos commerces, de nos entreprises, de nos exploitations agricoles et du développement de notre commune.

2009 a été pour Alrance une année riche sur le plan des investissements. L'éclairage intérieur de l'église de La Capelle, celui du stade, l'enfouissement et le renforcement du réseau électrique ainsi que la rénovation de l'éclairage public dans le Bourg d'Alrance, l'achat et la mise en place de deux défibrillateurs, l'aménagement de l'entrée de la salle des fêtes de La Capelle, les différents travaux sur le site de Peyrebrune et l'aménagement du nouveau Lotissement « Les Grands Chênes » en sont les plus importants.

Beaucoup de travaux au niveau de la réhabilitation et de la restauration des bâtiments publics ont été réalisés par nos employés communaux. L'enquête publique instruite dans le courant de l'été va nous permettre de régulariser la quasi totalité des aménagements divers (routes ou chemins) qui restaient en suspens, pour certains depuis de nombreuses années.

Merci à mes amis conseillers municipaux ainsi qu'à tout le personnel communal pour leur travail et leur soutien lors de la mise en place et l'exécution de tous ces projets.

Pour 2010, c'est la construction de la salle d'ALRANCE qui se veut être « un espace dédié aux expositions, rencontres et manifestations à vocation environnementale » qui mobilisera la plus grande partie de notre budget. Débutée à la fin novembre et après 7 à 8 mois de chantier, elle devrait être terminée au début de l'été 2010. Parallèlement, la municipalité souhaite commencer l'aménagement de l'école de La Capelle, travaux qui seront réalisés en grande partie par les employés communaux, pour à terme pouvoir proposer 3 appartements à la location. Le projet d'achat d'un bâtiment à la cité EDF comprenant 2 logements est aussi à l'étude. Quant aux dossiers « cœur de village » et « petites unités de vie pour les personnes âgées », ils seront étudiés et préparés pour l'horizon 2011.

Avec la communauté de communes « Lévézou-Pareloup », qui est en pleine réflexion sur un éventuel agrandissement de son périmètre, nous continuerons les travaux de voirie.

Avec le Conseil Général, d'importantes opérations sont envisagées sur notre commune. Pour le deuxième semestre 2010, c'est le pont qui enjambe l'Alrance dit « Pont du Jouanesq » qui va être aménagé et sécurisé. Pour l'élargissement du CD 659 au dessus du village d'Alrance, les travaux d'étude et les négociations foncières vont se poursuivre.

Nos associations qui sont le moteur du dynamisme de la commune seront soutenues et encouragées dans leurs différentes actions.

Chers Amis, je vous souhaite encore une fois une très bonne et heureuse année 2010, sans oublier, comme il est de coutume, tous les Alrançais expatriés aux quatre coins de l'hexagone.

J'espère que ce bulletin municipal vous éclairera le plus possible sur les réalisations 2009 et les projets à venir.

Bonne lecture à tous.

*Le Maire d'ALRANCE,
Jean-Pierre DRULHE*

COMMENT JOINDRE ...

La Mairie d'Alrance

Secrétariat 05.65.46.56.46

Fax 05.65.46.40.05

e-mail mairie-alrance@orange.fr

jours d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 09 h à 12 h 00

L'agence postale d'Alrance05.65.46.55.00

jours d'ouverture : mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 09 h 30 à 12 h 00

samedi de 10 h 00 à 12 h00

Le Maire

Mr DRULHE Jean-Pierre.....05.65.46.42.07

Permanence : le samedi matin sur rendez-vous

Les Adjoints

Mr SOLIE Joël05.65.46.43.01

Mr DOYEN Philippe 05.65.46.45.92

Mme GALTIER Josiane 05.65.46.40.60

Le Conseiller Général

Mr GRIMAL Jean-Louis 05.65.46.35.89

Le Député

Mr MARC Alain 05.65.99.05.81

8 Rue Lamartine 12400 Saint-Affrique

La Préfecture de l'Aveyron05.65.73.71.71

Place du Général de Gaulle / BP 715 / 12007 RODEZ

La Sous-Préfecture05.65.61.17.00

39 avenue de la République / BP 354 / 12103 MILLAU

Le Conseil Général de l'Aveyron05.65.75.80.00

Hôtel du Département / BP 724 / 12007 RODEZ

La Trésorerie du Lévezou

12290 Pont de Salars.....05.65.46.84.24

12410 Salles-Curan05.65.46.34.13

La Gendarmerie Nationale05.65.46.33.02

12410 Salles-Curan

La D.D.E. agence du centre.....05.65.75.48.00

8 rue de Madrid / zac de Bourran / BP 3333 / 12033 RODEZ

La D.D.A.F.05.65.73.50.00

Rue de Bruxelles / zac de Bourran / 12000 RODEZ

INFOS PRATIQUES

• CARTES D'IDENTITE

1^{ère} demande :

- 1 copie de l'acte de naissance délivrée par la Mairie du lieu de naissance.
- 1 justificatif de domicile (facture EDF ou téléphone fixe)
- 2 photos d'identité au format réglementaire
- Le livret de famille

Renouvellement :

- Même pièces + l'ancienne carte
- 25 € si vous ne pouvez pas fournir l'ancienne carte

• PASSEPORTS BIOMETRIQUES

Validité 10 ans. La demande est faite par le demandeur lui-même. Il doit fournir des timbres fiscaux :

- 86 € pour un demandeur majeur
- 42 € pour un mineur de quinze ans

et plus

- 17 € pour un mineur de moins de 15 ans

(tarifs en vigueur au 01.01.2010)

Délai de délivrance : de 10 à 15 jours

Pièces à fournir :

- CERFA complété et signé
- extrait d'acte de naissance
- copie d'une pièce d'identité
- original d'un justificatif de domicile

- 2 photos

Pour un mineur, fournir également :

- copie de la pièce d'identité du parent qui autorise la délivrance du passeport

- copie du livret de famille
- éventuellement pièce justifiant

l'exercice de l'autorité parentale (en cas de divorce)

Des pièces complémentaires pourront être demandées dans certains cas particuliers.

• ATTESTATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Tout enfant mineur devant quitter le territoire français sans ses parents doit être muni d'une attestation de sortie. Elle est délivrée par la mairie sur demande des parents munis de la carte d'identité. Elle est valable 6 mois

• DEMANDE DE CARTE GRISE

- L'imprimé de demande
- 1 justificatif de domicile
- 1 copie de la carte d'identité
- 1 chèque du montant de la carte grise

• TARIFS DES LOCATIONS

- Salle des fêtes La Capelle (par jour)
 - o Résidants 23 €
 - o Non résidants 46 €
 - o Caution 50 €
- Mobilier
 - o Table 0,76 €
 - o Chaise 0,15 €
 - o Percolateur 5,00 €

• INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes sont recevables de début septembre jusqu'au 31 décembre inclus.

• RECENSEMENT A 16 ANS

Les jeunes gens et jeunes filles doivent se présenter à la mairie pour le recensement dans le mois anniversaire de leurs 16 ans. Il leur est alors délivré une attestation de recensement qui, complétée plus tard par l'attestation de participation à la JAPD, leur sera nécessaire pour tout examen ou diplôme d'état.

LES POINTS CLÉS DU PROJET DE LOI DE RÉFORME DES COLLECTIVITÉS

(extrait du Journal des Maires)

Le projet de réforme vise quatre objectifs principaux :

- réorganiser les collectivités autour de deux pôles, « un pôle départements-région et un pôle communes-intercommunalité »

- simplifier le paysage institutionnel en achevant la couverture intercommunale du territoire et en favorisant les regroupements de collectivités sur une base volontaire, tout en supprimant les niveaux devenus superflus

- créer des métropoles destinées à « offrir à nos grandes agglomérations un nouveau cadre institutionnel plus adapté »

- clarifier les compétences des différents niveaux de collectivités et encadrer la pratique des cofinancements.

Les Conseillers Territoriaux

Les 3 000 « conseillers territoriaux » remplaceront les actuels conseillers généraux et régionaux. Les conseillers territoriaux seront élus pour la 1^{ère} fois en mars 2014, pour six ans. Le mandat des conseillers régionaux élus les 14 et 21 mars 2010 sera donc de 4 ans et celui des conseillers généraux, élus en mars 2011, de 3 ans.

L'Intercommunalité

L'Etat souhaite qu'au 1^{er} janvier 2014 la couverture de l'ensemble du territoire par des structures intercommunales soit achevée, avec au passage un renforcement de la cohérence des périmètres des EPCI et une abrogation du dispositif des pays.

- La carte intercommunale : les préfets seront chargés d'élaborer, d'ici au 31.12.2011, au terme d'une large concertation avec les élus locaux, un schéma départemental de coopération intercommunale.

- Les transferts de compétences : « toute compétence communale peut faire l'objet d'un transfert à un EPCI ou à un syndicat mixte », prévoit le projet de loi. Les transferts pourront être décidés par la commune à la majorité simple.

Les Communes nouvelles

Un nouveau dispositif de fusion de communes remplacera la loi du 16 juillet 1971 sur les fusions et les regroupements de communes dite « Loi Marcellin ». Ce dispositif crée des « communes nouvelles » qui pourront concerner, sur une base volontaire, « aussi bien des communes contigües, à l'extérieur ou à l'intérieur d'un EPCI, que la transformation d'une EPCI. »

Les Métropoles

La métropole est un nouvel EPCI, regroupant, sur la base du volontariat, plusieurs communes qui forment un ensemble de plus de 450 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave.

La Démocratie Locale

- Scrutin de liste : le projet abaisse de 3 500 à 500 habitants le seuil applicable pour le scrutin de liste aux élections municipales.

- Délégués communautaires : pour les communes de plus de 500 habitants, l'élection des délégués communautaires s'effectuera au suffrage universel direct par un système de « fléchage » sur les listes communales. Dans les communes de moins de 500 habitants, les délégués des communes sont le maire et les conseillers municipaux désignés dans l'ordre du tableau établi lors de l'élection de la municipalité.

- Conseils communautaires : chaque commune doit avoir au minimum un délégué. le nombre des délégués supplémentaires à répartir entre les communes sera déterminé «en fonction de la population totale de la communauté, à la représentation proportionnelle. Ces nouvelles règles s'appliqueront en mars 2014 pour les EPCI existants, mais immédiatement en cas de « création ou de modifications de périmètre d'EPCI à venir ».

Statut de l'Elu

Le titre III du projet de loi relatif à l'élection des conseillers territoriaux et au renforcement de la démocratie locale comporte plusieurs mesures visant à améliorer les conditions d'exercice des mandats locaux.

RÉTROSPECTIVE 2009

C'est à l'occasion du traditionnel pèlerinage, que la municipalité a inauguré le nouveau site de la tour de Peyrebrune.

En effet, en début d'année grâce au partenariat du Conseil Général et de la Ligue Protectrice des Oiseaux, la commune a fait l'acquisition des 30 ha qui entourent le site. Depuis avec l'aide de l'Association des Amis de Peyrebrune et de nombreux bénévoles beaucoup d'aménagements ont été effectués pour recevoir les visiteurs : des sentiers ont été ouverts, des murs et des escaliers bâtis, des tables et des bancs mis en place. L'arène vieillissante a été entièrement démolie et reconstruite puis une estrade provisoire y a été installée et tout cela en seulement quelques mois.

C'est le dimanche 30 août, après la cérémonie religieuse que Jean-Louis GRIMAL, conseiller général du Canton et Jean-Pierre DRULHE, Maire d'ALRANCE ont coupé symboliquement le ruban en présence d'un nombreux public parmi lequel étaient présents, le vice président national et le président départementale de la LPO, Mr Jacques GODFRAIN, suppléant du député Alain MARC, Jean-Yves BONNET, Jacques MARCHAND, président de l'Association des Amis de Peyrebrune, Patrick GALTIER, représentant EDF, Michel GALZIN, président de la Caisse du Crédit Agricole de Réquista, les maires des communes voisines, les membres des diverses associations et tous les acteurs ayant participé à ce projet.

Ensuite, un apéritif offert par la municipalité a été servi et pour les personnes qui le souhaitent un repas pouvait être pris sur place.

L'après-midi a débuté avec un spectacle équestre orchestré par Jean-Yves Bonnet et s'est terminé par une représentation du groupe folklorique « l'Arvieunoise ». Tout au long de la journée, les personnes présentes ont eu la possibilité de faire le tour du site dans une calèche menée par Monsieur Leroy et son cheval.



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2009

Cette année, la commune d'Alrance a procédé au recensement de la population du 15 janvier au 14 février . C'est Corinne FABRE qui a été choisie par le Conseil Municipal parmi les candidats au poste d'agent recenseur, pour effectuer la tournée de recensement dans les bourgs et hameaux de la commune.

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte également des informations sur les logements.

Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population .

ALRANCE			
Chiffres publiés par l'INSEE concernant les 3 derniers recensements			
	1999	2004	2009
• Ensemble des logements	241	255	264
- résidences principales	147	155	171
- résidences secondaires	94	100	93
• Population totale	417	389	404
- part des hommes (%)	53,2 %	52,4 %	nc
- part des femmes (%)	46,8 %	47,6 %	nc
- population active	149	154	nc
* actif occupé	144	148	nc
* chômeurs	5	6	nc
- taux de chômage (%)	3,4 %	3,9 %	nc
- nombre de ménage	147	155	nc

nc : non communiqué

Le recensement agricole : le ministère de l'Agriculture et de la Pêche réalise fin 2010 - début 2011 un nouveau recensement agricole sur l'ensemble du territoire de la métropole. Le recensement de l'agriculture concerne toutes les exploitations agricoles, y compris les plus petites. Il est couvert par le secret statistique.

L'organisation générale de ce recensement est assurée par les services statistiques du ministère, aux niveaux national et régional ; elle donne lieu à deux étapes :

- à compter de septembre 2009, établissement de la liste des unités ayant une activité de production agricole,
- de septembre 2010 à avril 2011, collecte des données auprès des exploitants agricoles.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- **Jeudi 29 janvier :**
 - Rencontre avec Stéphane SERIEYES technicien forestier (règlement bois classés)
 - Service assainissement : réactualisation et mise en place d'un règlement pour l'assainissement collectif
 - Validation définitive du projet de la salle socio culturelle
 - Délibérations :
 - cession SOLIE Joël / commune
 - Cession DOUZIECH Pierrette / commune
 - Cession CARRIERE Armand / commune
 - échange CHAZOTTES Nathalie / commune
 - Vente d'une étrave chasse-neige 1.500 € à la Commune de Mayran
- **Samedi 07 mars :**
 - Vote des taux d'imposition 2009
 - Subvention aux diverses associations
 - Préparation de la section d'investissement
 - Délibérations divers échanges ou ventes qui seront soumis à l'enquête publique en juillet.
- **Vendredi 20 mars :**
 - Vote des Comptes Administratifs 2008 et Budgets Primitifs 2009 : Commune, assainissement, transports scolaires, lotissement « Les Grands Chênes »
- **Lundi 04 mai :**
 - Rencontre avec Mr TOUBOUL pour un projet éventuel de jumelage de la commune
 - Lotissement et salle d'ALRANCE : avancement des projets
 - Délibération pour ouverture d'une enquête publique pour cessions diverses de chemins
 - Délibération pour acceptation d'une donation à la commune par Mme TAP vve MATHIEU (montant de la donation 7.622,00 €)
 - Compte rendu de la rencontre à Peyrebrune avec Mr CAUSSE et Mr FAU
- **Mercredi 13 mai :**
 - ouverture des plis suite à appel d'offre pour le lotissement : choix de l'entreprise
- **Mardi 02 juin :**
 - rencontre avec Mme BLANC, Trésorière pour fixer le prix au m² du lotissement les Grands Chênes : 20 € le m²
 - Délibération pour autoriser le Maire à signer le marché du lotissement
 - Délibération pour la mise à jour du PDIPR qui annule et remplace la délib. du 02/10/1991
 - Choix pour l'embauche de l'agent en remplacement à l'agence postale suite au préavis de départ de Corinne FABRE (Nathalie CHAZOTTES)
- **Mardi 19 juin :**
 - rencontre avec Lesly CAMPOURCY de la LPO pour la mise en place d'un panneau d'accueil à l'entrée du site de Peyrebrune

- préparation pour l'inauguration du site le jour du pèlerinage annuel le 30 août 2009
 - planning pour la reconstruction de l'arène
- **Samedi 27 juin :**
 - Fixer le montant du loyer de l'appartement sud de l'école d'Alrance
 - Présentation de l'avant projet définitif de la salle d'Alrance
 - Montant de l'acompte de réservation pour les lots du lotissement.
 - Liste définitive des chemins ou domaine public qui seront mis à l'enquête fin juillet
 - Rencontre avec les enfants de l'école qui seront présents pour la 3^{ème} fois et qui nous présenteront la concrétisation de leurs projets
- **Samedi 25 juillet :**
 - Choix du locataire de l'appartement sud de l'école (Julien BECK et Vinciane FLOCHLAY)
 - Présentation des avantages et des inconvénients de l'assainissement collectif en compétence communauté de communes
 - Présentation d'un éventuel blason pour la commune (non retenu)
 - Préparation pour l'inauguration du site de Peyrebrune le 30 août 2009
- **Jeudi 03 septembre :**
 - Choix des entreprises pour la construction de la salle d'Alrance
 - Délibération échange Commune / SCNHEIDER VOLKER Karl à Peyrebrune
- **Samedi 17 octobre :**
 - Convention avec la Poste (régularisation des heures d'ouverture de l'agence postale)
 - Compte rendu et approbation de l'enquête publique
 - Point sur le lotissement Les Grands Chênes (fin des travaux)
 - Point sur le début du chantier et le financement de la salle d'ALRANCE
 - Délibération pour emprunts assainissement lotissement + salle
 - Délibération pour ouverture d'une ligne de trésorerie (non utilisée)
 - Délibération indemnité pour le nouveau receveur municipal
- **Samedi 28 novembre :**
 - Délibération acceptant la subvention du District de foot pour éclairage stade
 - Délibération. autorisant le Maire à signer les actes de cessions suite à l'enquête publique 2009
 - Délibération création d'une association de préfiguration « Petites unités de vie » pour personnes âgées
 - Compte rendu de l'assemblée générale du SIAEP à Baraqueville + projets du syndicat sur la commune
 - Travaux éventuels sur l'école de La Capelle

LE MAIRE AUX ALRANÇAIS

- Location salle des fêtes La Capelle

Depuis 2008 et sur proposition d'un de mes conseillers, il a été décidé de demander une caution de 50 euros lors de la location de la salle des fêtes de La Capelle. Nous avons été amenés à prendre cette décision suite à de fréquentes plaintes nous signalant que la salle n'était pas toujours dans un état de propreté correct. Décision efficace car nous n'avons plus depuis ce genre de problème. Je tiens à remercier Alfred BONNEFOUS qui a la charge souvent ingrate et parfois incomprise d'assurer pour le mieux ce service. Qu'il soit assuré de mon soutien et de celui du Conseil Municipal

- Ventes, achats et échanges divers

De nombreux mouvements fonciers sont réalisés chaque année pour permettre d'une part l'aménagement de la voirie communale, mais aussi dans le but d'améliorer le parcellaire des exploitations agricoles de notre commune tout en conservant une trame de chemins d'une largeur suffisante pour faciliter le passage de nouveaux matériels agricoles de plus en plus imposants.

Si quelques chemins inutilisés peuvent être vendus, échangés, voire déplacés, le Conseil Municipal a décidé d'inscrire la majorité d'entre eux au PDIPR – Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées (consultable dans le hall de la Mairie) – ce qui les rend de ce fait invendables. En effet, ces derniers ont un caractère touristique intéressant et attirent de plus en plus de randonneurs et amoureux de la nature. Le tourisme ayant une grande importance dans notre région, il doit être pris en compte.

La régularisation de tous ces chemins a bien entendu un coût non négligeable pour la commune (frais de géomètre et de notaire). Il va donc de soi que lorsque la commune fait acquisition gratuite ou non de terrain, tous les frais afférents sont à sa charge. En ce qui concerne les échanges avec un particulier, les frais sont divisés en deux. Ils restent à l'entière charge du particulier si ce dernier achète des chemins ou du domaine communal.

- ALRANCE et ses secteurs d'activités

Si Alrance, contrairement à certains bourgs centre des communes voisines, n'a pas le profil d'un village commercial, il n'en demeure pas moins que de nombreux corps de métiers que ce soit de l'artisanat, du commerce ou de l'agriculture y sont présents et bien représentés. Nous constatons la présence de plusieurs entreprises de travaux agricoles, ainsi que de nombreux artisans et commerçants (atelier de mécanique agricole et automobile, commerce d'aliments pour bétail et engrais, produits pétroliers, restaurant, accueil à la ferme, chambres d'hôtes, camping, menuiserie et ébénisterie, plâtreries et peintures, fabrication et vente de confitures bio, etc...)

La poste et la bibliothèque municipale sont bien intégrées au centre du village et leur activité est désormais pérennisée.

Les professions libérales de santé sont aussi bien représentées avec des infirmières libérales qui sillonnent nos routes pour le confort de nos malades et également au cœur du village un cabinet de kinésithérapie avec une spécialisation tous les mardis soirs : initiation à la gymnastique énergétique qui consiste à prendre conscience de la circulation des

énergies chez l'être humain, l'expression des souffles et la diététique chinoise, toute une philosophie pour améliorer la qualité de vie et tendre vers le bien-être.

D'autres corps de métiers qui ne sont pas présents auraient, je pense largement leur place chez nous. Je pense particulièrement à toutes les activités liées au bâtiment et au transport routier. Pour les années à venir et peut-être intégré dans la réflexion de l'aménagement futur du village d'Alrance (opération « cœur de village »), la création d'une zone artisanale doit être envisagée à moyen terme. Ce serait une cheville supplémentaire d'aide au développement de notre collectivité et des services de proximité apportés à notre population.

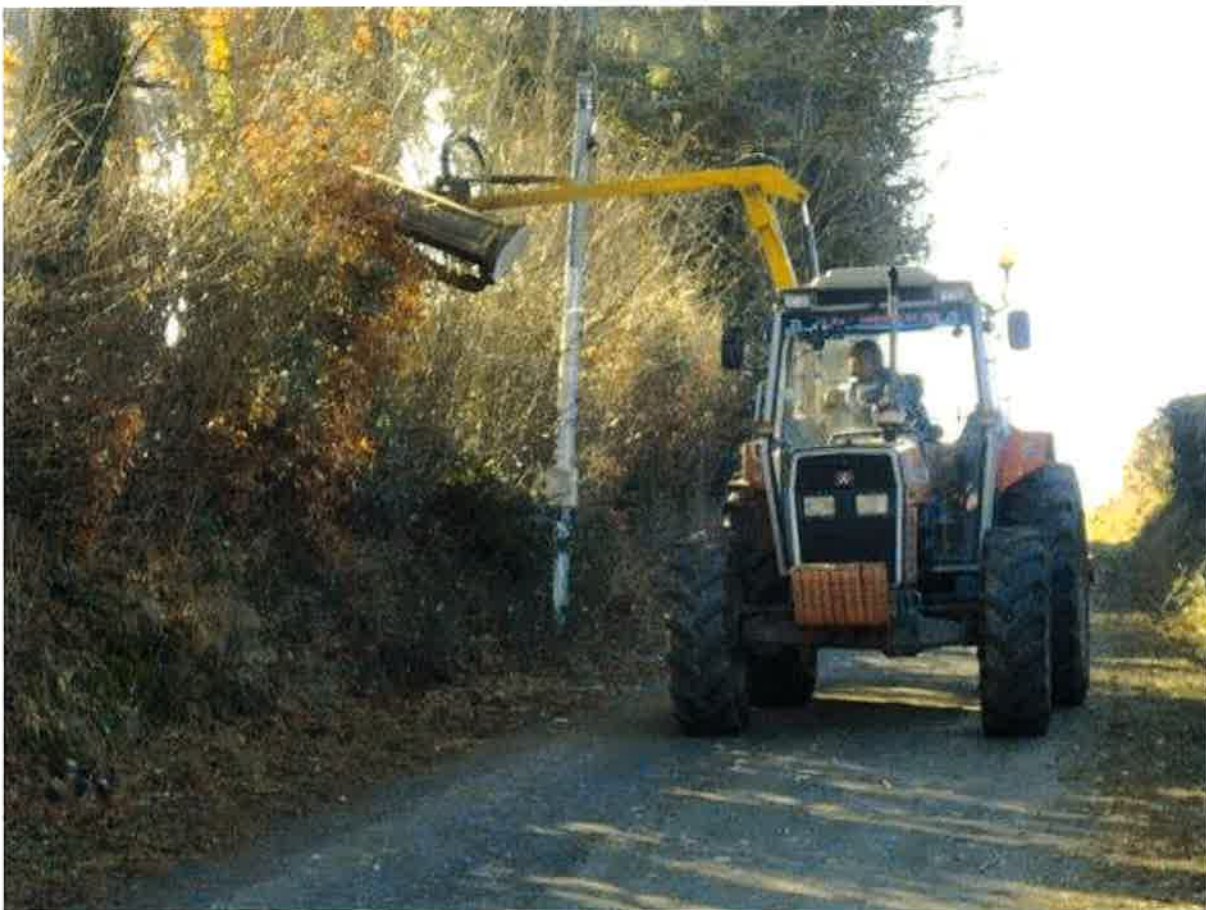
Un multi-service aurait certainement sa place, réflexion à initier et à travailler...

- **Fauchage de Printemps**

La rapidité de la pousse de l'herbe sur les accotements des 48 kilomètres de voirie communale vers la fin mai nous pose quelques problèmes au niveau de la vitesse d'intervention lors du fauchage. En effet, c'est un mois et demi de travaux qui sont nécessaires à sa réalisation. En 2010, nous essaierons de commencer une quinzaine de jours plus tôt et chaque année nous changerons l'ordre de fauchage des voies afin que ce ne soit pas toujours les mêmes routes qui soient traitées en dernier.

Nous comptons sur votre compréhension...

Le Maire,
Jean-Pierre DRULHE



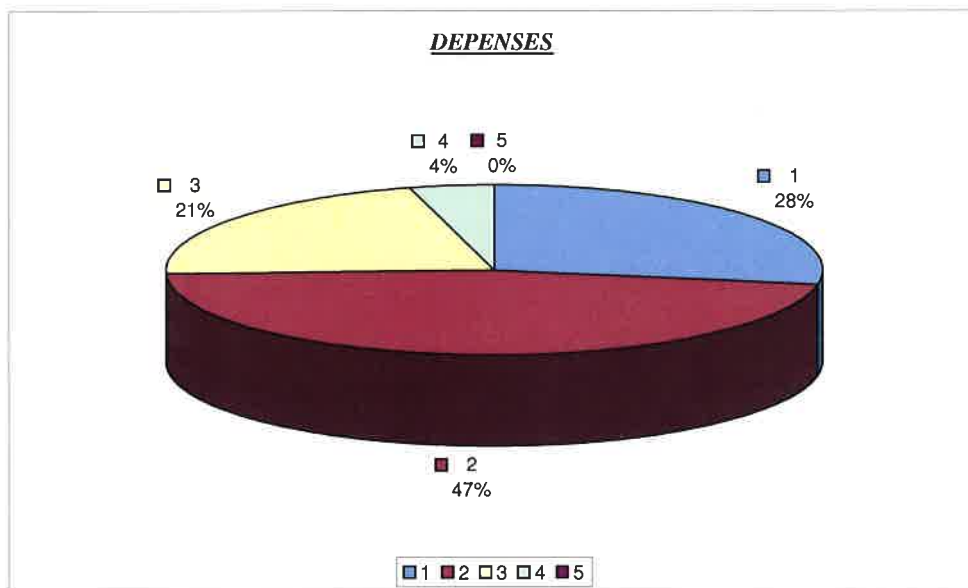
BUDGET 2009 PRÉVISIONS ET RÉSULTATS

CHAPITRES	2008		2009	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
<u>FONCTIONNEMENT</u>				
<u>Dépenses</u>				
• Charges à caractère général (1)	90.834,00	68.652,00	86.450,00	73.374,00
• Charges de personnel (2)	126.400,00	121.593,00	129.650,00	123.854,00
• Charges de gestion courante (3)	72.000,00	39.632,00	58.610,00	56.356,00
• Charges financières (4)	12.578,00	12.578,00	11.160,00	11.257,00
• Charges exceptionnelles (5)	3.000,00		3.000,00	
Sous total 1	304.812,00	242.455,00	288.870,00	264.841,00
<u>Recettes</u>				
• Atténuation de charges (1)	9.900,00	12.008,00	9.500,00	10.493,00
• Produits des services (2)	14.599,00	16.320,00	10.000,00	13.126,00
• Impôts et Taxes (3)	162.667,00	163.339,00	164.320,00	169.070,00
• Dotations et participations (4)	136.173,00	150.942,00	151.333,00	152.874,00
• Produits de gestion courante (5)	16.500,00	20.485,00	17.000,00	21.614,00
• Produits exceptionnels		3.760,00		13.302,00
Sous total 2	339.839,00	366.854,00	352.153,00	380.479,00
RESULTATS		124.399,00		115.638,00

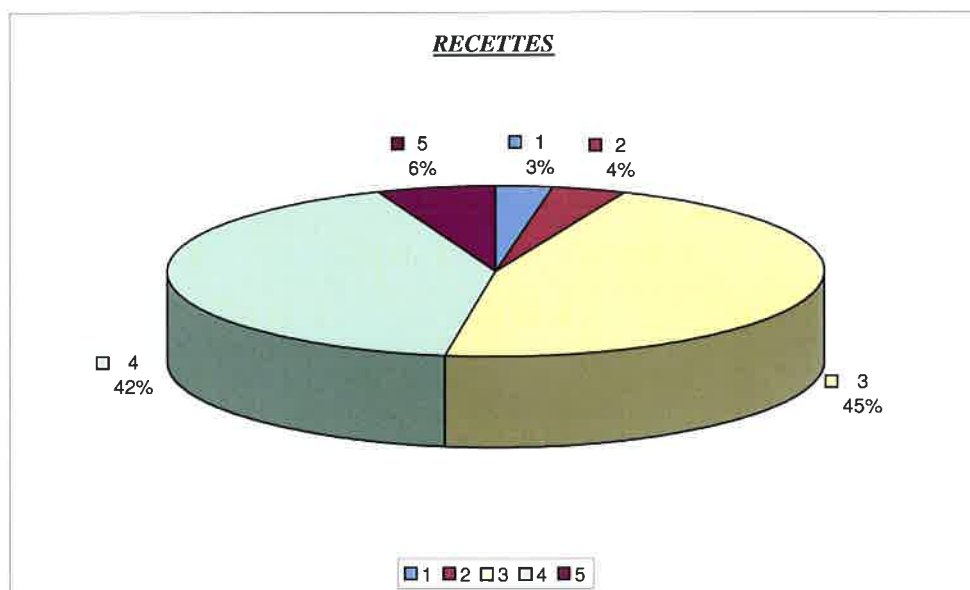
CONTRIBUTIONS DIRECTES		
	TAUX	PRODUIT DES IMPOTS
• Taxe d'habitation	5,44 %	15.074,00
• Taxe foncière propriétés bâties	10,87 %	59.448,00
• Taxe foncière propriétés non bâties	66,40 %	29.681,00
		104.203,00

RÉSULTATS BUDGET 2009

SECTION DE FONCTIONNEMENT



- (1) entretien de bâtiments, voies, réseaux, matériel roulant, factures éclairage public, téléphone, fuel chauffage, carburant, eau, assurances, fournitures scolaires, administratives, etc...
- (2) salaires et cotisations du personnel communal, médecine du travail, urssaf, retraites, etc...
- (3) subventions aux associations, indemnités Maire et Adjoint, participations obligatoires : service incendie, communauté de communes, SIVOM, CCAS, service assainissement, etc...
- (4) intérêts des emprunts
- (5) charges exceptionnelles



- (1) remboursement loyer agence postale par La Poste, remboursement sécurité sociale, etc...
- (2) vente de concessions cimetière, remboursement travaux par communauté de communes, etc...
- (3) impôts et taxes, taxes sur les pylônes, etc...
- (4) dotations versées par l'état en compensation des exonérations de taxes foncières ou d'habitation.
- (5) locations, loyers et charges

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	MONTANTS
COMMUNALES	
Association des Parents d'Elèves.....	920,00
Comité des Fêtes Alrance.....	920,00
Comité des Fêtes La Capelle	920,00
Coopérative scolaire	1.070,00
Espoir Sportif Alrance	920,00
Société de Chasse	600,00
Association des Amis de Peyrebrune Alrance.....	600,00
Club des Aînés Ruraux de Peyrebrune (CCAS).....	500,00
Comité de Jumelage	300,00
 INTERCOMMUNALES	
ADMR	230,00
Familles Rurales.....	230,00
Sapeurs Pompiers	1.200,00
Société de Pêche.....	380,00
Syndicat d'initiative	1.500,00
Courir en Levézou	230,00
 EXCEPTIONNELLES	
Associations d'Alrance pour inauguration Peyrebrune du 30 août (repas offerts par la municipalité).....	260,00
Auto Sport Durenque Rallye Mont Lagast	750,00
Téléthon 2009	248,00

<u>TOTAL DES SUBVENTIONS</u>	11.778,00

LES TRAVAUX 2009

• ECLAIRAGE PUBLIC

Simultanément aux travaux d'enfouissement et de renforcement du réseau électrique dans le Bourg d'ALRANCE, la rénovation de l'éclairage public a été mise en place dans le courant de l'automne. Les travaux ont été effectués par l'entreprise Négrier de Salmiech

- Montant des travaux.....48.865,17 €
- TVA récupérable7.564,33 €
- Subvention SIEDA11.261,00 €

• TRAVAUX SUR BATIMENTS COMMUNAUX (effectués par les employés communaux)

Appartement sud de l'école d'ALRANCE et cuisine de la cantine

- Montant des travaux (fournitures).....21.263,15 €
- TVA récupérable 3.291,51 €



• TRAVAUX ELECTRIQUES ET SONO EGLISE LA CAPELLE

En partenariat avec le relais paroissial de La Capelle, des travaux de réfection et d'encastrement des circuits électriques ainsi que la sonorisation ont été réalisés au printemps 2009.

- Montant des travaux.....11.774,72 €
- TVA récupérable1.822,73 €
- Participation relais paroissial.....3.333,68 €

• **FRAIS DE GEOMETRES ET DE NOTAIRES**

Engendrés lors des différents mouvements fonciers pour les échanges, achats ou ventes du domaine public :

- Montant des frais.....12.250,13 €

• **MATERIEL INFORMATIQUE**

Achat d'un photocopieur d'occasion à l'école d'ALRANCE :

- Prix du matériel.....693,68 €
- TVA récupérable107,38 €

• **MATERIEL MUNICIPAL**

- Achat d'une balayeuse.....3.289,00 €
- Défibrillateurs + accessoires + 2 coffrets chauffants5.060,99 €
- Chauffe eau vestiaires terrain de foot2.044,54 €
- TVA récupérable1.609,07 €
- Subvention défibrillateurs1.600,00 €

• **TOUR DE PEYREBRUNE 2^{ème} TRANCHE**

Après l'achat en 2008 des 30 hectares entourant le site de la Tour de Peyrebrune et dont le montage financier vous a été présenté sur le bulletin municipal 2008, un deuxième dossier a été mis en place en 2009 sur une période triennale, nous permettant de prétendre à des subventions pour les divers travaux mis en place.

Le Conseil Général subventionnera à hauteur de 50 % du montant TTC les diverses réalisations.

- Travaux 2009 16.568,37 €
- TVA récupérable 2.564,78 €
- Subvention Conseil Général..... 8.284,18 €
- Reste à la charge de la commune.....5.719,41 €

• **AMENAGEMENT BOURGS**

- Mise en sécurité du Jouanesq..... 3.362,31 €
- TVA récupérable 520,49 €
- Subvention FAL.....2.841,82 €

• **ECLAIRAGE DU STADE**

- Montant des travaux..... 6.808,16 €
- TVA récupérable 1.053,90 €
- Subvention district de foot1.500,00 €

LOTISSEMENT COMMUNAL « LES GRANDS CHÊNES »

Un des plus importants chantiers de cette année 2009 a bien entendu été la création du lotissement communal « Les Grands Chênes ». Une fois terminé, il est composé de :

- de onze (11) lots à usage d'habitation, numérotés de 1 à 11, de surfaces différentes variant entre 824 m² pour le plus petit lot à 1.342 m² pour le plus grand
- de deux (2) lots à usage d'habitation groupé numérotés de 12 à 13 de 352 m² chacun,
- de un (1) lot voirie, espaces verts, non numéroté.

La surface lotie est de 27.413 m².

La surface vendable est de 11.979 m² et celle non vendable (voirie, espaces collectifs, etc...) de 15 434 m².

Il a été décidé en Conseil Municipal de fixer le prix de vente de chaque lot à 20 € TTC le m².

COÛT TOTAL DES TRAVAUX :

- travaux de terrassement,	} 91.539,45 €
- voirie interne,		
- réseau eau potable,		
- réseau électricité,		
- réseau téléphone		
- Voie d'accès		48.256,21 €
- Réseau d'assainissement		31.869,81 €
- Réseau eaux pluviales		35.724,52 €
- Travaux SOGEDO		12.437,73 €
- Travaux SLA (coffrets élect.).....		4.490,50 €
- Divers travaux supplémentaires		6.395,11 €

TOTAL230.713,33 €

TVA récupérable34.353,34 €



TRAVAUX DE VOIRIE 2009

COMPÉTENCE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LEVEZOU PARELOUP

BUDGET 2009

• INVESTISSEMENT.....	77.586,30 € ht
- Route de la Coste (du Bouviale à emb.Pentézac)	57.429,15 € ht
- Frayssinous (entrée du village)	6.211,47 € ht
- Le Viala Haut (entrée du village)	9.432,66 € ht
- La Niade	3.399,73 € ht
TOTAL	76.473,01 € ht
<i>SOLDE 2009 reporté en 2010</i>	<i>1.113,29 € ht</i>
<p>La totalité de ces travaux représente 4 kms de voirie refait à neuf.</p>	
• FONCTIONNEMENT	34.257,81 € ttc
- Entretien divers matériel fauchage / débroussaillage.....	2.469,20 € ttc
- Achat de panneaux signalisation	1.566,29 € ttc
- Enrobé à froid + transport	1.144,47 € ttc
- Désherbant	2.234,28 € ttc
- Réalisation aqueduc, caniveaux, divers travaux voirie	7.246,04 € ttc
- Emplois partiels (entretien voirie Colas)	15.945,32 € ttc
TOTAL	30.605,60 € ttc
<i>SOLDE 2009 reversé sur budget communal 2010.....</i>	<i>3.652,21 € ttc</i>

SIEDA

Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron

Des travaux importants et onéreux ont été entrepris sur notre commune avec l'aide et le soutien du SIEDA en 2009. Vous trouverez ci-dessous le détail de ces travaux ainsi que leur mode de financement :

<u>TRAVAUX 2009</u>	
• <i>Dissimulation La Caillolie</i>	
- Montant des travaux électriques	93.785,00 € TTC
- Part. Mairie (20% du HT)	15.000,00 €
- Montant des travaux Télécom	7.382,68 € TTC
- Part. Mairie (50 % du TTC)	3.600,00 €
TOTAL des travaux	101.167,68 € TTC
Reste à la charge de la commune	18.600,00 €
• <i>Alimentation du lotissement « Les Grands Chênes »</i>	
- Montant des travaux électriques	21.383,34 € TTC
- Part. Mairie	4.490,00 €
• <i>Renforcement Falgayrouse</i>	
- Montant des travaux électriques.....	17.720,77 € TTC
- Part. Mairie	0,00 €
Prise en charge totale du SIEDA	
• <i>Renforcement poste PSSA avec dissimulation la Caillolie</i>	
- Montant des travaux	64.132,44 € TTC
- Part. Mairie.....	0,00 €
Prise en charge totale du SIEDA	
<u>TRAVAUX 2010</u>	
• <i>Renforcement Le Salès et La Sariège</i>	
- Montant des travaux (estimation)	38.000,00 € TTC
- Part.Mairie	0,00 €
Prise en charge totale du SIEDA	

Suite au courrier adressé le 11 décembre 2009 par le Monsieur le Maire lié à des problèmes de sous tension sur le village du Salès et au terrain de foot, les lignes aériennes partant de la Signarie et alimentant ces deux secteurs vont être supprimées.

Le village du Salès sera alimenté à partir du garage communal par le réseau du bourg d'ALRANCE. Pour ce qui est du stade, un nouveau transformateur sera installé sur la ligne moyenne tension qui passe près de l'embranchement de Fabrègues avec un raccordement aérien.

Par ce même courrier, il a été demandé le remplacement du réseau électrique de Bonneguide. Le SIEDA a inscrit ces travaux au programme tranche 5 de 2010 pour une réalisation en 2011. Ces travaux sont prévus en aérien ; toutefois une étude sera réalisée pour profiter d'ouvertures de tranchées dans le cadre du chantier d'adduction d'eau potable pour éventuellement enfouir le réseau. L'éclairage public sera refait par la même occasion.

SIAEP du Ségala

Syndicat Intercommunal d'Amenée en Eau Potable

Le service est exploité en gérance par la Société de Gérance et de Distribution d'Eau (SOGEDO) en vertu d'un contrat qui a été renouvelé pour une durée de 12 ans le 1^{er} janvier 2010.

Les prestations assurées dans le cadre du service sont les suivantes :

- gestion du service : application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs.
- Gestion des abonnés : accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client.
- Mise en service des branchements
- Entretien de l'ensemble des ouvrages
- Renouvellement des canalisations < à 6 m, des clôtures, des équipements électroniques, des forages, des ouvrages de traitement.
- Prestations particulières : entretien des points de distribution publics, traitement des boues.

La collectivité prend en charge :

- renouvellement : les extensions, renforcement et renouvellement des canalisations > 6 m, la construction et le renouvellement de tous les ouvrages de génie civil (station, réservoir, etc...) le renouvellement des branchements et des compteurs.

Pour Alrance en 2009, c'est le hameau de Lassis qui a été connecté au réseau à partir du village de Lacan.

En 2010, Le Rossignol, Fabrègues, le Mas Nespoulous et la Vacaresse seront connectés au réseau à partir du village de Flauvelou. Bonneguide sera aussi connecté au niveau du village de la Griffoulette sur la commune d'Auriac Lagast.

L'INFE eau




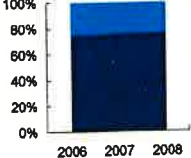


La feuille d'information sur l'eau potable

S.I.A.E.P. du SEGALA

2008



Extrait du rapport annuel 2008
sur le prix et la qualité du service public
Disponible en mairie de BARAQUEVILLE

<p>TERRITOIRE</p> <p>19 817 abonnés</p>	<p>Le S.I.A.E.P. du SEGALA regroupe 52 communes : Agen d'Aveyron, Alrance, Arques, Arvieu, Auriac Lagast, Ayssenes, Baraqueville, Bor et Bar, Boussac, Calmont, Camboulazet, Camjac (*), Canet de Salars, Cassagnes Begonhes, Castanet, Centres, Colombies, Flavin (*), Gramond, la Bastide l'Eveque, la Capelle Bleys, la Fouillade, la Selve, Lescure Jaoul (*), Lunac, Manhac, Meljac, Monteils, Montjaux, Morlhon le Haut, Moyrazes, Najac, Pont de Salars, Prades Salars, Previnquieres (*), Quins (*), Rieupeyroux (*), Rullac Saint Cirq, Saint Andre de Najac, Sainte Juliette sur Viaur, Sainte Radegonde, Saint Just sur Viaur (*), Saint Salvadou, Salles Curan, Salmiech, Sanvensa, Segur, Tremouilles, Vabre Tizac, le Vibal, Villefranche de Panat et Villefranche de Rouergue (*). (*) pour partie de son territoire.</p> <p>La population desservie est de 37 625 habitants.</p>	 <p>52 communes adhérentes</p>
<p>EXPLOITATION</p> <p>par la société SOGEDO En gérance</p>	<p>La société SOGEDO a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.</p> <p>L'eau est distribuée à 19 817 abonnés (+2,54 % par rapport à 2007).</p>	
<p>PRODUCTION</p> <p>2 ressources principales une trentaine de sources</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des ressources propres au syndicat : <ul style="list-style-type: none"> - 1 Prise en retenue artificielle (lac de Bage), - 1 Prise en rivière (Vioulou et Jaoul), - et une trentaine de sources - ont fourni 4 396 017 m³ d'eau traitée. - dont des exportations vers des collectivités voisines d'un volume total de 921 815 m³ - des importations des collectivités voisines d'un volume total de 176 554 m³ : - le S.I.A.E.P. de Montbazens Rignac a fourni 176 515 m³, - Villefranche-de-Rouergue a fourni 39 m³. 	 <p>■ LOCAL ■ IMPORT</p>
<p>DISTRIBUTION</p> <p>Un réseau de 1 713 km 2 488 135 m³ consommés</p>	<p>En 2008 les abonnés domestiques ont consommé 2 378 681 m³ soit en moyenne 328 litres par abonné et par jour et les abonnés industriels ou gros consommateurs 109 454 m³, soit un total de 2 488 135 m³ (+5,04 % par rapport à 2007).</p> <p>Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 77,0 % en 2008 (il était de 76,2 % en 2007).</p>	 <p>■ PERTES ■ CONSOMME</p> <p>Rendement du réseau</p>
<p>QUALITÉ</p> <p>Bonne</p>	<p>Le bilan fourni par la D.D.A.S.S. indique que l'eau est de bonne qualité.</p>	
<p>PRIX</p> <p>259,70 € pour 120 m³</p>	<p>Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.</p> <p>Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera en 2009 entre 244,89 € et 259,70 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2009, toutes taxes comprises), avec une variation par rapport à 2008 comprise entre 2,32 % et 4,39 %.</p> <p>Sur ce montant, 83 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 17 %.</p>	 <p>■ COLLECTIVITE ■ TAXES</p> <p>Répartition des montants collectés</p>

SALLE POLYVALENTE

ESPACE DEDIE AUX EXPOSITIONS, RENCONTRES ET MANIFESTATIONS A VOCATION ENVIRONNEMENTALE

Commencé vers la fin du mois de novembre 2009, la salle polyvalente d'ALRANCE sera, sans aucun doute, le gros chantier de l'année 2010. C'est l'opération qui mobilisera la plus importante partie de notre budget.

La municipalité s'était fixée un double objectif lors de la mise en place de cette réalisation .

- Le premier, d'ordre technique afin de créer un bâtiment qui réponde au mieux aux attentes des associations. Deux réunions avec leurs représentants ont eu lieu et ce sont les critères de fonctionnalité, de sonorisation et la possibilité d'avoir un bâtiment évolutif qui ont retenu notre attention. Le pignon Est (côté garage communal) est entièrement démontable, permettant une éventuelle extension si les dimensions de la salle s'avéraient insuffisantes dans le futur.

- Le deuxième d'ordre financier : le budget de notre commune étant relativement limité, notre objectif était de mettre en place un financement avec au moins 50 % de subventions. Afin d'obtenir un maximum d'aides, nous avons demandé dans le courant de l'été 2008 à la Communauté de Communes Lévézou – Pareloup de prendre la maîtrise d'ouvrage du projet, notamment pour prétendre aux subventions de la région. Notre demande ayant été acceptée, c'est un important dossier qu'il a fallu monter. C'est à force de travail et surtout de patience (ce qui explique les 3 à 4 mois de retard pris sur les travaux par rapport à ce qui était initialement prévu) que nous avons obtenu les accords définitifs de subventions de nos partenaires financiers.

L'objectif que nous nous étions fixé sera atteint et même dépassé, puisque le montant total des subventions attendues devrait se situer entre 60 % et 70 % du coût des travaux.

Treize entreprises ont été retenues à l'issue de l'appel d'offre, à savoir :

- Lot n° 1 : terrassement – VRD : COSTE FRERES TRAVAUX PUBLICS - 12400 MONTLAUR

- Lot n° 2 : Gros Œuvre : ERBM - MOUSSALEM - 12000 RODEZ

- Lot n° 3 : Ravalements extérieurs : ERBM - MOUSSALEM - 12000 RODEZ

- Lot n° 4 : Charpente bois : SINGLARD SARL - 12740 SEBAZAC

- Lot n° 5 : Couverture étanchéité : CROUZET SANCHEZ – 12500 ESPALION

- Lot n° 6 : Menuiseries aluminium : CENTRE ALU 12 - 12290 PONT DE SALARS

- Lot n° 7 : Menuiseries intérieures : DURAND Serge - 12430 LESTRADE & THOUELS
- Lot n° 8 : Plâtrerie – isolation : FARRENQ-MEJANE SNC - 12340 BOZOULS
- Lot n° 9 : Chape – carrelages – faïences : VEYRAC SARL - 12510 OLEMPES
- Lot n° 10 : Faux plafonds : BELET SARL - 12510 OLEMPES
- Lot n° 11 : Plomberie – sanitaires – VMC : TAURINES JP - 12120 SALMIECH
- Lot n° 12 : Electricité – Chauffage : ARGUEL SERVICE 12290 PT DE SALARS
- Lot n° 13 : Peintures - papiers peints : FASTRE SARL - 12510 OLEMPES

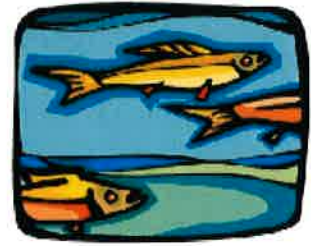


Le chantier a démarré
fin novembre 09





LA



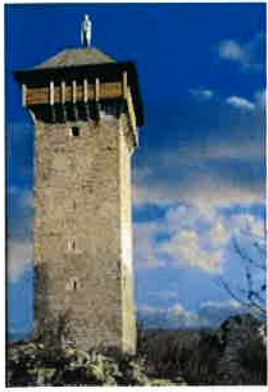
PAROLE

AUX



ASSOCIATIONS





ASSOCIATION DES AMIS DE PEYREBRUNE

Le Bourg

12430

ALRANCE

Site : <http://lesamisdepeyrebrune.free.fr>

L'année 2009 a été riche en évènements sur le site de Peyrebrune et l'Association des Amis de Peyrebrune a su atteindre des objectifs ambitieux :

1. Les visites de la tour

Elles ont été assurées comme prévu tout au long de l'année par les bénévoles de l'association, une nouvelle série de CD du Film « A l'ombre de Peyrebrune » a été ré-éditée ainsi que des prospectus distribués aux visiteurs. Un panneau d'information réalisé en commun avec la Ligue de Protection des Oiseaux assure désormais l'accueil sur le site.

L'association a de plus contribué aux rencontres suivantes:

- Visites archéologiques et architecturales (M FAU, GRUAT, CAUSSE, SAINT PIERRE)
- Visites officielles de MM Préfet et Sous-préfet
- Visites officielles du conseil général (M LUCHE et GRIMAL)
- Inauguration du site lors du pèlerinage
- Participation aux journées du patrimoine

2. La mise en valeur du site

L'association a élargi son champ d'action afin de mettre en valeur les abords immédiats de la tour et des bâtiments :

- débroussaillage et mise en valeur des rochers (escalier d'accès réalisé par les bénévoles)
- Future maison d'accueil : reconstruction du mur de soutènement accès au site, reconstruction de la terrasse et de l'escalier sud-ouest
- Accès à la Tour : mise en œuvre d'une rambarde de protection
- construction et mise en place de 2 tables de pique-nique supplémentaires (ce qui porte les capacités d'accueil à 5 tables)

3. Patrimoine culturel et archéologique

Un début d'année plutôt calme, qui nous a permis de mettre en place les nouvelles pierres de taille sur la porte d'entrée de la petite tour carré, pierres taillées par M CRAYSSAC.

Par la suite, Notre action commune d'alerte des autorités a porté ses fruits : les fouilles archéologiques et une première topographie du site ont été réalisées en octobre sous la direction de M SAINT PIERRE et avec l'aide soutenue des bénévoles de l'association.

Ces fouilles ont permis de mettre au jour le mur le plus abîmé de l'enceinte du site et de découvrir un peu plus l'intérieur du château.

La nouvelle structure archéologique du conseil général est de plus en plus intéressée à notre patrimoine et de nouvelles fouilles auront lieu en 2010, fouilles auxquelles nous apporterons notre aide.

Enfin, avec l'aval de M FAU, les remblais extérieurs de la petite tour et du mur d'enceinte coté Est sont désormais enlevés et donnent une vision bien plus riche des ruines du site. Enfin, la reconstruction de l'angle de la porte d'entrée du château est en cours.

4. Un bilan très positif

L'action menée par l'Association s'avère très positive et donne un nouveau regard au site, l'année a été riche et les bénévoles n'ont pas ménagé leur tâche pour mener à bien nos objectifs communs : Mettre en valeur notre patrimoine et le faire connaître.

5. Nos projets pour 2010

L'association maintient son action pour Peyrebrune avec des opportunités mais aussi des points d'alerte.

Les opportunités que nous saisissons seront notre participation aux fouilles archéologiques, et à la poursuite des travaux de mise en valeur et de préservation des ruines du château.

De plus et afin de mieux communiquer sur notre patrimoine, nous nous engageons dans la structure de la Route des Seigneurs du Rouergue, ce qui devrait attirer plus de visiteurs en 2010.

L'intérêt que porte le conseil général par la voie de son service d'archéologie est une opportunité que nous devons saisir ensemble. Cependant, elle est aussi une alerte sur nos capacités à répondre aux sollicitations et à assurer nos objectifs :

La mise en valeur des ruines et leur protection va nous imposer des moyens plus lourds en terme d'outillage, de protection des travailleurs et de transport des matériaux : Le mur qui surplombe la route est difficile d'accès, et il ne pourra résister longtemps aux outrages du temps et sera à reprendre dès la fin des fouilles du printemps.

Nos besoins en ressources humaines mais surtout en logistique vont croissants et nos ressources financières sont limitées, vous pourrez en juger dans le bilan financier que nous vous présentons.

Notre site Internet est vieillissant comme nos prospectus et devront faire l'objet d'un profond remaniement pour être à la hauteur de l'accueil que nous devons offrir aux visiteurs.

Un journal trimestriel ou quadrimestriel donnerait aussi une meilleure visibilité des évolutions que nous mettons en œuvre à Peyrebrune, que ce soit pour le patrimoine culturel ou naturel : ce journal, mis à la disposition des administrés pourrait faire naître des vocations de bénévoles mais aussi valoriser l'ensemble du projet et l'action communale.

Une maquette du site pourrait aussi être mise en chantier (à partir des relevés topo réalisés cette année) afin qu'elle soit disponible en 2011 pour la maison d'accueil rénovée.

Désormais, le seul gardiennage lors de la visite de la Tour ne suffira plus et nous devons être capables notamment en juillet et août d'accompagner les visiteurs pour la découverte des ruines et donc de mettre en œuvre un discours historique plus riche, et sûrement élargir les horaires de visites du site et imaginer une autre organisation des emplois dédiés.

Les projets sont nombreux et nous les prioriserons en assemblée générale, à partir des prévisions de ressources qui seront disponibles.

Sans faire de catastrophisme, nous devons ensemble réfléchir à cette problématique de ressources financières pour mener à bien les objectifs de l'association ; et sûrement ressources humaines pour offrir un accueil digne du patrimoine communal et pérenniser ainsi notre action pour notre commune.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Très impliquées dans leur travail, Magali FABRE, l'institutrice, et Isabelle DOYEN, l'ATSEM, accueillent à ce jour 15 élèves.

Simone FABRE assure la garderie du soir ainsi que l'entretien des locaux.

Odile SOULIE assure le transport scolaire. Si besoin Thierry DALENC la remplace.

Le traiteur MARTEL-DACHEUX de Rodez livre quotidiennement les repas.

L'association des parents d'élèves a pour but de soutenir l'école et ses projets :

Pour cela, des concours de belote sont organisés régulièrement, une vente de chocolats de Noël a été proposée et sera reconduite courant octobre 2010.

Quelques animations, en lien avec l'institutrice, ont eu lieu, comme un goûter convivial lors du Carnaval ou celui proposé pour les vacances de Noël.

En collaboration avec les autres associations, L'APE participe chaque année à l'organisation du Téléthon et, pour la première année, au pèlerinage à la tour de Peyrebrune.

Il nous semble important de valoriser notre classe unique, permettant une atmosphère très familiale et chaleureuse ainsi qu'une possibilité d'apprentissage respectueuse du rythme de chaque enfant.

En juin, lors de l'inauguration de la bibliothèque de l'école, le Député Monsieur Alain Marc, reconnaissant toute la qualité de cette école, semblait rassurant quand à son avenir.

Vendredi 18 décembre, le Père-Noël a rendu visite aux enfants, qu'il en soit remercié.

Nous remercions la Municipalité et tout particulièrement Mr Le Maire qui nous assure de son soutien et nous permet de continuer à vous informer de l'évolution de la réforme scolaire en cours grâce à un panneau dans le hall de la mairie.

Nous vous adressons à tous nos meilleurs vœux pour 2010.

Le bureau : Présidente : Anne Gaubert-Jalade
Secrétaire : Sliya Piard
Vice trésorière : Sylvie Canac

Vice président : Vincent Chazottes
Trésorière : Stéphanie Guitard
Membre actif : Philippe Doyen



*Le Père Noël est venu
avec la neige ...*

COMITE DES FÊTES D'ALRANCE

Cette année encore, la fête d'Alrance a été un grand succès. En effet, nous avons eu pas moins de 94 équipes à la belote le vendredi soir, un record !

Le samedi après-midi, malgré le temps capricieux, une quinzaine d'équipes sont venues s'affronter à la pétanque dans le froid mais la bonne humeur ! La journée s'est conclue par un apéritif grillade sous le garage communal puis par le bal avec le groupe Calysta qui a mis le feu au chapiteau !!!

Le dimanche a eu lieu le déjeuner aux tripous « au Chaudron » suivi à 11h00 du dépôt de la gerbe. Malheureusement, nous n'avons pas pu avoir de messe cette année et cela risque d'être définitif au vu des difficultés à trouver un prêtre disponible ce jour là !

Parallèlement à cela, quelques courageux motards se sont donnés rendez vous sur la place d'Alrance pour une balade en moto sous un véritable déluge de pluies !! Ils ont pu se réchauffer autour d'un plateau repas servis sous le chapiteau.

L'après-midi, bons nombres de personnes se sont retrouvées à Alrance, les uns pour faire du manège, les autres pour danser, tout cela dans la convivialité ! La journée s'est terminée par le traditionnel repas aligot saucisses avec le principe des plateaux repas qui permet de manger quand on le souhaite.

Enfin, nous ne pouvons pas oublier les conscrits qui ont rendu visite aux habitants de la commune et qui ont mis l'ambiance tout le week-end !!

Une fois de plus, le temps n'était pas au rendez vous mais cela n'a pas empêché la réussite de la fête !! Les jeunes sont plus que jamais motivés pour faire vivre notre petite commune et permettre aux Alrançais de se retrouver !

Bonne année à tous.

Le comité des fêtes

COMITE DES FÊTES DE LA CAPELLE FARCEL

Afin de clôturer les festivités de l'été, le comité des Fêtes de La Capelle s'est réunis pour organiser la fête de la Saint Loup, le premier week-end de septembre.

Comme à l'accoutumée, la fête a débuté le vendredi soir par un concours de belote réunissant un bon nombre d'équipes. Le samedi après-midi, les adeptes de la pétanque ont pu se retrouver sous un soleil radieux pour disputer le concours de boules. En soirée, l'apéro-grillades servi par le comité a connu un franc succès, suivi du bal disco qui a entraîné les jeunes jusqu'au bout de la nuit.

La journée du dimanche a débuté par un déjeuner aux tripoux, pendant que se mettait en place pour la première année un vide grenier organisé par les gens du village. Cette heureuse initiative a permis de tisser des liens entre les habitants de La Capelle et le Comité et ainsi la journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. A midi, tout le monde s'est rassemblé au Monument aux Morts pour la cérémonie de dépôt de gerbe.

En début d'après-midi, les conscrits se sont rendus dans les maisons pour l'aubade aux habitants, tandis qu'un second concours de pétanque se déroulait dans le village. Enfin pour clore ce week-end de festivités, un repas dansant servi sous le chapiteau a rassemblé bon nombre de gens de la commune et des environs.

Le bureau tient à remercier tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette fête ainsi que les personnes à l'initiative du vide grenier qui a rencontré un vif succès.

Merci à tous et meilleurs vœux pour 2010.

SOCIETE DE CHASSE D'ALRANCE

En ce début 2010, tous les chasseurs aimeraient vous formuler leurs meilleurs vœux et espèrent que cette nouvelle année vous apportera joie et bonheur à tous.

En 2009, quelques activités ont été mises en place sur notre société et notamment mi-janvier où avait lieu pour la première fois le concours de meute sur lièvres. Ce concours organisé grâce à l'entente de plusieurs sociétés a connu un vif succès. Merci à tous ceux qui se sont investis.

Au mois de mars, nous avons préparé le repas annuel qui a rassemblé bon nombre de convives à la salle des fêtes de Durenque.

C'est le 15 août qu'a eu lieu l'ouverture de la chasse aux sangliers tant attendue par tous les membres de la société. On le savait très présent cette année, aussi à ce jour 10 sangliers et 6 chevreuils ont été tués. Le petit gibier quant à lui n'a semble t-il pas toujours été au rendez-vous.

Tous les chasseurs de la société d'Alrance remercient l'ensemble des propriétaires qui nous permettent d'assouvir notre passion sur leurs terres.

Encore une fois, bonne et heureuse année à tous.

COMITE DE JUMELAGE

Le Comité de jumelage a vu le jour début octobre 2009. Des contacts ont rapidement été pris avec un village italien du nom de Percile tout près de Rome. La rencontre des responsables des deux villages était fixée la deuxième quinzaine de décembre, mais les conditions climatiques nous ont empêché de nous rendre là bas. Ce n'est que partie remise et le rendez-vous entre le Maire d'Alrance et son homologue italien aura lieu d'ici quelques semaines. C'est à l'occasion de ce voyage que l'on déterminera la signature de la Charte de jumelage entre nos deux Mairies. Nous attendons beaucoup de cette entrevue et nous ne manquerons pas d'informer à notre retour toute la population.

Le but de ce jumelage est d'échanger, de rencontrer toutes catégories d'habitants de ces deux villages pour partager les traditions et les coutumes de chacun.

Un autre voyage est prévu au début de l'été et toute personne désirant se joindre à notre sortie sera la bienvenue.

Pour tout renseignements contactez Mr Touboul au 05.65.67.49.40

Le Bureau se compose ainsi :

- Président : Mr Touboul Gérard-Max
- Vice Président: Mr Lacaze Christian
- Secrétaire : Mme Gibely Christiane
- Secrétaire adjointe : Mlle Raffy Isabelle
- Trésorière : Mme Jeanjean Brigitte
- Trésorière adjointe : Mme Laurent Jacqueline

Le comité vous souhaite à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2010.





SERMENT DE JUMELAGE

Mairie d'Alrance

12430

Tél. : 05 65 46 56 46
Fax : 05 65 46 40 05

Nous, Jean Pierre DRULHE (nom) et Hemmilian Mezgich (nom),
maires de Alrance France (pays) et de Posaib - Italia (pays)

Librement désignés par le suffrage de nos concitoyens,

Certains de répondre aux aspirations profondes et aux besoins réels de nos populations,

Sachant que nos civilisations et nos peuples ont trouvé leur berceau dans nos anciennes "communes" et que l'esprit de liberté s'est d'abord inscrit dans les franchises qu'elles surent conquérir et, plus tard, dans les autonomies locales qu'elles surent forger,

Considérant que l'œuvre de l'histoire doit se poursuivre dans un monde ouvert, mais que ce monde ne sera vraiment harmonieux que dans la mesure où les hommes vivront libres dans des cités libres,

Affirmant notre attachement au respect des droits inviolables et inaliénables de la personne humaine,

Reconnaissant que l'interdépendance croissante de nos sociétés nécessite dans le monde un ordre démocratique international, socle d'une paix durable reposant sur des ensembles tels que l'Union européenne,

Convaincus que les liens qui unissent les communes de notre continent s'inscrivent dans une démarche pertinente pour donner corps à la citoyenneté européenne et pour promouvoir ainsi une Europe à visage humain.

EN CE JOUR, NOUS PRENONS L'ENGAGEMENT SOLENNEL

Dans le respect des relations établies entre nos deux pays et en accord avec le principe de subsidiarité,

De maintenir des liens permanents entre les municipalités de nos communes afin de dialoguer, d'échanger nos expériences et de mettre en œuvre toute action conjointe susceptible de nous enrichir mutuellement dans tous les domaines relevant de notre compétence,

D'encourager et de soutenir les échanges entre nos concitoyens pour développer, par une meilleure compréhension mutuelle et une coopération efficace, le sentiment vivant de la fraternité européenne au service d'un destin désormais commun,

D'agir selon les règles de l'hospitalité, dans le respect de nos diversités, dans un climat de confiance et dans un esprit de solidarité,

De garantir à toute personne la possibilité de participer aux échanges entre nos deux communes sans discrimination de quelque nature que ce soit,

De promouvoir, à travers nos échanges et notre coopération, les valeurs universelles que constituent la liberté, la démocratie, l'égalité, et l'État de droit,

De conjuguer nos efforts afin d'aider dans la pleine mesure de nos moyens au succès de cette nécessaire entreprise de paix, de progrès et de prospérité :

L'UNITE EUROPEENNE.

Fait à Le



CLUB DES AÎNÉS RURAUX DE PEYREBRUNE

Au cours de l'année 2009, les Aînés ont eu le plaisir de se retrouver à l'occasion de nombreuses manifestations.

Le 18 janvier : A la salle des fêtes de Villefranche, le quine a connu un vif succès.

Le 21 février : A la salle des fêtes de la Capelle Farcel : assemblée générale avec vote pour la réélection du bureau et du conseil d'administration, intermède des faisseliers d'Agen d'Aveyron suivi de la galette des rois.



Le 2 avril : Salle des fêtes de la Capelle Farcel, repas organisé et servi par les membres du bureau. 70 convives apprécièrent les mets savoureux 3 Aînés ont reçu un bouquet pour leurs 70 ans.



A partir du 8 mai et pour 3 jours : voyage en gironde comportant la visite de Bordeaux, le séjour au bord du bassin d'Arcachon et la visite de Saint-émilion (monuments et découverte du vignoble).

Le 15 juin : 30 adhérents participèrent à la jolie excursion à Faverolles (Cantal), au viaduc de Garabit et repas-croisière sur la Truyère.

Le 22 juillet : salle des fêtes de Villefranche, quine d'été. Bonne participation et jolis lots pour les plus chanceux.

Le 7 octobre : voyage à Montpellier pour la visite de la ville en petit train et découverte du gigantesque aquarium "Mare Nostrum".



Le 27 octobre : messe pour les défunts de l'année à l'église de la Capelle Farcel suivie à la salle des fêtes d'un apéritif offert par Monsieur le Maire. Ensuite, le repas annuel fût servi aux 78 convives au restaurant Gaubert à Saint Martin des Faux.



Pour 2010 nous maintenons le mardi après-midi pour les jeux de belote salle sous la mairie. Nous vous ferons part en temps utile des dates de rencontres et voyages.

Tous les nouveaux retraités souhaitant participer à nos activités sont les bienvenus.

Nous remercions la Municipalité pour l'aide qu'elle nous apporte.

Bonne et heureuse année 2010 à tous.

Le Bureau.

ESPOIR SPORTIF ALRANÇAIS

Ce bulletin municipal, très apprécié des Alrançaises et Alrançais, est l'occasion de regarder dans le rétroviseur mais aussi de regarder devant soi.

L'année 2009 a donc été, sur le plan sportif, une mauvaise année. En effet, en terminant dernière de sa poule de 2^{ème} division, l'équipe senior est rétrogradée en 3^{ème} (et dernière) division Aveyronnaise... Vous me direz « Cela vous pendait au nez depuis longtemps. » C'est vrai. Depuis notre accession en 2^{ème} division, nous n'avons jamais beaucoup brillé en championnat, bataillant chaque année au fin fond du classement !

Donc, la saison qui a débuté en septembre dernier, a vu l'équipe repartir sur de meilleures bases même s'il manque toujours un peu de réalisme en attaque ou un brin de concentration en défense pour faire la différence. Ceci dit, grâce à l'éclairage d'entraînement, installé dans l'été, nous pouvons maintenant nous entraîner le vendredi soir. Certains ont d'ailleurs noté une élévation sensible de notre niveau de jeu. De bon augure pour la fin de la saison !

Sur le plan de l'effectif, nous avons enregistré une fin de (longue) carrière ainsi que le recrutement de deux jeunes. L'apport de ces jeunes est indispensable si nous voulons pérenniser l'équipe. Même s'il est assez difficile de garder une équipe, nous espérons que le réservoir de jeune de la commune (9 jouent dans l'entente de jeunes des Rases) nous permettra de le faire. Sur ce point, rien n'est gagné d'avance et de nombreux clubs autour de nous ont dû se regrouper.

Nous profitons de cette occasion pour remercier chaleureusement nos supportrices et supporters pour leurs encouragements. Nous leurs souhaitons, ainsi qu'à vous tous, une très bonne année 2010.

Le bureau.



Ecole d'Alrance

Année scolaire 2008/2009

Si l'on devait qualifier cette année scolaire, l'adjectif qui conviendrait le mieux serait « riche ». Le fil directeur a été l'instruction civique déclinée sous l'étude de nos institutions :

L'étude du rôle du conseil municipal, du Parlement et du gouvernement :

La première approche a été l'étude du conseil municipal et de ses fonctions dans la commune. Monsieur Drulhe est venu à l'école nous parler de son rôle et de celui du conseil municipal. Il a ensuite accepté la mise en place du conseil municipal des enfants qui est une réelle opportunité de vivre sa vie de citoyen actif dans sa commune.

Nous avons également étudié le rôle du Parlement et en particulier de celui des députés. Monsieur Alain Marc a fait l'honneur de venir parler de son travail aux enfants à l'école et nous a invités à visiter l'Assemblée Nationale en sa compagnie.



La mise en place du conseil municipal des enfants :

Trois réunions ont eu lieu en mairie en présence des enfants de cycle 3. Ils y ont présenté un projet d'aménagement de la cour de récréation, ont proposé des devis et, après avoir obtenu l'accord de monsieur le Maire et des conseillers, ont mené à terme leur projet.

Les employés municipaux ont aménagé un cabanon et effectué les sous-couches de peinture. Les maternelles ont pu alors peindre la première cabane sur le thème des fleurs, Isabelle a réalisé toutes les peintures intérieures. Les grands se sont occupés de la seconde. Et enfin, tout le monde a participé à la peinture des panneaux sous le préau.

En fin d'année la cour ressemblait alors à cela :



L'aménagement de la troisième classe en bibliothèque centre documentaire :

Un dossier d'aménagement de classe en BCD a été déposé au Crédit Agricole, au Conseil Général et présenté à la municipalité et l'association des parents d'élèves.

Celui-ci a abouti et permis la réalisation d'une belle pièce de culture.

Merci à monsieur Laurent directeur de l'agence de Réquista et ses administrateurs, merci à monsieur Grimal, conseiller général, à monsieur le Maire et ses conseillers ainsi qu'à l'APE .



Voyage scolaire à Paris :

Nous sommes partis au mois de juin à Paris pour concrétiser le travail qui a été mené en histoire, instruction civique et arts visuels tout au long de l'année.

Ainsi, nous nous sommes rendus aux musées du Louvre et d'Orsay, nous nous sommes émerveillés au château de Versailles, avons visité Notre Dame de Paris, navigué sur un bateau-mouche au fil de la Seine, emprunté la plus belle avenue du monde et découvert Paris en bus. Nous avons eu une vision panoramique de notre capitale élevée à 300 mètres du sol depuis la dame de fer. Nous avons déambulé dans les rues parisiennes, emprunté le métro.

Nous avons été chaleureusement reçus par monsieur Marc à l'Assemblée Nationale où nous avons eu le privilège de l'entendre prendre la parole et interroger le ministre des transports dans l'hémicycle. Suite à cela, il nous a invités à déjeuner parmi ses pairs auxquels il était très fier de présenter une classe unique de sa circonscription. Il l'a fortement valorisée en connaissance de cause puisqu'il y a également enseigné



Un grand merci à la municipalité et l'APE de nous permettre de réaliser d'aussi beaux projets.

A.D.M.R.

Comme les années précédentes, l'association de l'Aide à Domicile en Milieu Rural du secteur Alrance – Villefranche-de-Panat a poursuivi activement sa mission auprès de nombreuses familles du secteur en 2009.

Bilan de l'année 2008 : L'Association est riche de 10 salariées, soit 6,50 salariées équivalent temps plein. 65 personnes ont été aidées par nos aides à domicile qui ont parcouru 39 959 kms pour assurer 9 234 heures de travail (8 435h effectuées en 2007), soit une évolution de 9,38% par rapport à l'année précédente. L'Association génère une activité économique de 166 617 € pour les emplois Prestataire et 15 599 € pour les emplois Mandataire.

Conseil d'Administration de l'association :

- Coprésidentes : GUITARD Geneviève et BOUTON Yvette
- Trésorière : FOURCADIER Elise
- Secrétaire : GIMENEZ Geneviève
- Responsables des dossiers : CAUSSE Jeanine et MASSOL Augusta

- Membres : BALDET Hélène, BOUZAT Aurélie, LACAN Odile, MOLINIER Arlette, RAFFY Isabelle, Sœur Marie-René, ZEGHINI Nadine, GALTIER Robert et TOURREL Serge.

Salariées de l'association :

- Secrétaire : SOLIGNAC Florence
- Aides à domicile : ALVERNHE Françoise, BATY Murielle, COQUILLARD Leila, CURNUT Aline, LECOULS Brigitte, POUJOL Christine, VAYSSETTES Thérèse, VIDAL Colette, VIGUIER Annie.

**Le Conseil d'Administration et les salariées de L'A.D.M.R.
Alrance – Villefranche-de-Panat vous souhaitent à tous une**

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2010

LA SOCIETE DE PÊCHE DU LEVEZOU VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR 2010



Voici dans un premier temps, l'historique de notre AAPPMA. Une poignée de bénévoles décide de créer notre société de pêche. Après bien des tracas et d'ennuis ils ont réussi à mettre ce projet en place et sans citer personne(ils se reconnaîtront) qu'ils soient tous remerciés car mettre ensemble 7 communes sur un même projet et fédérer depuis maintenant 15 ans cela prouve que les pêcheurs du Lévezou sont solidaires.

Voici les points de ventes des permis de pêche pour 2010 :

ARVIEU :	Café GRIMAL
CANET DE SALARS :	Café CALVET
SALLES CURAN :	Tabac GARRY
VILLEFRANCHE :	Tabac BENEDET et SYNDICAT D'INITIATIVES
LES CANABIERES :	Café BERTHOMIEU
SAINT MARTIN DES FAUX	Café COSTES-TERRAL

Le nombre de permis pour 2009 est en augmentation avec un boom pour les permis vacances. Ceci serait dut en partie au niveau d'eau idéal facilitant l'accès aux pêcheurs et à un été ensoleillé. Nous remercions ceux qui prennent le permis sur Internet ou à la fédération qui mentionnent la société de pêche du Lévezou ; là aussi il y a une progression.

Pour la continuité de notre alevinage et empoissonnement nous vous recommandons de prendre et de faire prendre le permis de pêche dans nos points de ventes cités ci-dessus.

Un concours de pêche pour les jeunes sera organisé sur le lac de Villefranche de Panat le 16 mai à 14h30 à la maison de la pêche.

Le parcours jeune connaît toujours le même succès et aussi les mêmes problèmes d'adultes qui volent le poisson aux enfants. Ces mots forts vont peut-être les faire réfléchir.

L'assemblée générale est prévue pour le dimanche 28 février 2010 à 10 heures à Canet De Salars. Les bilans et l'empoissonnement seront présentés au cours de la réunion.

Tout le bureau vous souhaite une bonne année 2010



COURIR EN LEVEZOU

14 ans déjà, et l'association Courir en Lévézou continue de " tracer son chemin ". Ce sont aujourd'hui 150 adhérents qui participent régulièrement aux activités variées proposées par l'association.

Les randonnées :

Pour la deuxième année consécutive les balades du jeudi (1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois), 20 sorties au départ des fontaines, ont permis à nos adhérents de se retrouver plus régulièrement autour du plaisir de la marche . Les traditionnelles sorties dominicales mensuelles ont quant à elles, conduit cette année encore, les marcheurs du nord au sud de l'Aveyron mais aussi dans les départements limitrophes pour découvrir toujours de nouveaux paysages.

Les balades estivales : fête de la randonnée, randonnée des noctambules et balade au crépuscule, ont battu des records d'affluence et c'est fort de ce succès que nous proposerons cette année une randonnée supplémentaire qui devrait nous conduire au château de Brousse. Quant au voyage de 3 jours, près de 50 participants ont pu découvrir les splendides paysages des Châteaux Cathares et rendez-vous est déjà pris pour la saison prochaine.

Bien entendu, convivialité et bonne humeur restent au cœur de ces activités.



Les courses pédestres :

Les Boucles du Lac et Ikalana ont connu une bonne fréquentation ; beau temps, beau plateau, organisateurs et coureurs satisfaits de ces deux journées sportives.

L'australienne organisée le 15 août a rencontré un beau succès sous un soleil de plomb. Sport et convivialité font bon ménage !

Remise en forme et gym :

Débutées fin 2007, ces activités ont trouvé leur public. Ouverte 4 fois par semaine (un créneau supplémentaire a été créé le mardi après-midi), la salle de remise en forme compte 35 adhérents. De nouveaux équipements sont venus compléter ceux déjà acquis et la salle Panatoise n'a rien à envier aux salles urbaines. Quant aux cours de gym, Françoise André y accueille tous les jeudis soir 25 personnes.

Athlétisme:

En partenariat avec le Stade Ruthénois, une section athlétisme a vu le jour en 2008, elle compte 31 adhérents. Les entraînements ont lieu 2 fois par semaine, encadrés par Olivier, Pascale, Thibault et Mélanie. Les jeunes athlètes (7-14 ans) participent une fois par mois à des rencontres sur tout le département (cross et compétitions sur stades). Une de ces rencontres a d'ailleurs été organisée à Villefranche l'année dernière.

Pour l'année 2008-2009, la section compte 4 champions départementaux (saut en longueur, poids, disque).

Une équipe motivée à qui l'on souhaite un beau succès !

Un chemin, une école :

Nouvelle réalisation cette année : le Sentier Botanique des Arasses. Ce projet déjà ancien a été mené en partenariat avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre et le Syndicat d'Initiative. Les écoles d'Alrance, La Besse, Lestrade et Villefranche, soit près de 150 enfants ont travaillé toute l'année jusqu'à l'inauguration du sentier au mois de juin : initiation à l'orientation, balisage, recherches sur la faune et la flore avec notamment la venue d'Alain Renaux, ethnobotaniste, qui nous a fait partager la richesse de son savoir et a appris aux petits comme aux grands à regarder notre petit coin de nature autrement. Les enfants ont ainsi pu participer à de nombreuses activités toute l'année et ont réalisé ensemble un livret ludique qui présente le sentier et qui est disponible au Syndicat d'Initiative.

Le sentier botanique c'est donc, une belle balade de 5 kms environ, 37 panneaux qui recensent les plantes les plus communes avec leur principales caractéristiques et qui seront très bientôt complétés par des panneaux sur la faune... mais c'est avant tout une belle expérience collective qui n'aurait pu aboutir sans l'aide de nombreux partenaires que nous remercions ici encore.

Toutes ces activités ne pourraient être mises en place sans les nombreux bénévoles présents tout au long de l'année. Nous les remercions ici pour leur participation active et leur bonne humeur collective.

Merci également aux partenaires, artisans et commerçants pour leur soutien logistique et financier.



Association de Villefranche de Panat/Alrance Section DANSE

Après un gala 2009 des plus apprécié, les cours de danse ont repris au mois d'octobre, c'est la troisième saison pour Stéphanie.

Cette année nous avons commencé à la salle de la plage, depuis qu'il fait plus froid cela se passe à la salle des fêtes en attendant des radiateurs ou un temps plus clément. Petits et grands sont ravis de se préparer tous les mercredis et samedis à vous présenter fin juin 2009 un spectacle de fin d'année. Cette année il y a une nouveauté, un groupe d'adultes danse le samedi de 13 heures à 14 heures. C'est donc cette année six groupes qui fonctionnent avec toujours quelques garçons. Finalement cette activité est ouverte à tous et à toutes quel que soit l'âge.



L'association vous présente à tous ses meilleurs vœux pour 2010 et vous donne rendez-vous au mois de juillet (en principe samedi 3 juillet 2010) pour le gala présenté par tous les artistes.



**BONNE ANNEE
2010**

CANTON DE SAINT ROMÉ DE TARN ET COMMUNE D'ALRANCE

Oui tous plus fort que tout.

Cette année nous avons relevé tous les défis. Le lancement départemental a été un exemple de solidarité, près de 400 personnes venues de tout le canton et des communes voisines, tous les élus présents ou représentés, les pompiers, la gendarmerie, la coordination du téléthon. Quelle ambiance, un magnifique feu d'artifice, un concert à l'église avec les chorales de Broquiés et de St Rome de Tarn, un repas préparé par des cuisinières expertes et bénévoles, une remise de trophée par la ville de Villefranche de Rouergue, une super soirée avec la disco Pyramidal.

Des activités dans toutes les communes, concours de belote, bodégas, randonnées pédestres, déjeuners aux tripous, lâcher de ballons, paella géante, vente de fleurs, bijoux, peluches, écharpes, gâteaux, chocolats etc....

Super quine cantonal et tombola avec de nombreux lots tous offerts par de généreux donateurs que nous remercions.

Et comme chaque année, deux équipes de cyclistes partant ; l'une d'Alrance et l'autre de SaintRome deTarn, ont parcouru toute les communes du canton sans exception, les plus forts poussant les plus faibles pour arriver à Broquiés et remettre la collecte effectuée au fil des villages, qui cette année est exceptionnelle : **29014.97 €uros**



Vous pouvez aller visiter le blog téléthon du canton de Saint Rome deTarn et d'Alrance réalisé par Vincent : <http://vincetelethon.hebergratuit.com/>

Un grand MERCI aux généreux donateurs, bénévoles, élus, sivom et associations de toutes les communes qui assurent comme chaque année la réussite de ce TELETHON.



L'équipe TELETHON vous remercie chaleureusement de votre participation et vous souhaite une bonne année 2010 !



Depuis de nombreuses années maintenant, Le Syndicat d'Initiative propose :

Un point d'accueil et d'information pour les locaux et les touristes qui souhaitent découvrir les sites remarquables de notre région et les activités qui y sont proposées : brochures et plaquettes sur les différents sites et activités , topo guide des randonnées, agenda mensuel des manifestations..(le bureau est ouvert 7 jours sur 7 en été avec des horaires aménagés pour satisfaire au mieux les usagers. Il est ouvert du mardi au samedi tout le reste de l'année)



Savy, drôle de vie à la salle des fêtes

Un réseau d'acteurs touristiques sur le territoire du Lévézou qui oeuvrent pour la mise en valeur et la promotion de notre territoire à travers différentes actions (réalisation de brochures, liste des locations saisonnières avec leurs disponibilités, agenda mensuel des manifestations sur le territoire, site internet, semaine découverte des producteurs locaux.



Un relai pour les associations locales dans leurs différentes démarches: communication, démarches administratives, prise de réservation...

Des animations régulières tout au long de l'année: spectacles, concerts, vidéoprojections, coordination des actions menées pour le Téléthon sur le canton...

Des actions avec les écoles du secteur: le spectacle de Noël, des actions à vocation pédagogique (l'opération Un chemin, une école qui a permis la mise en place du sentier botanique des Arasses inauguré en juin , résulte d'un partenariat entre le Comité Départemental de Randonnée pédestre, l'association Courir en Lévézou et, le Syndicat d'Initiative)

Et depuis juin 2009, le SI c'est aussi l'animation de l'espace panatois et de la bibliothèque municipale, une nouvelle mission qui nous a été confiée par la municipalité.



L'espace panatois, c'est une bibliothèque mais c'est aussi un lieu pour tous, petits et grands, un lieu pour se retrouver, échanger (des rencontres avec des auteurs seront organisées en 2010), jouer (jeux vidéos, jeux de société traditionnels), bouquiner (livres, revues et périodiques à disposition), découvrir (après l'expo des Petits Papiers, d'autres artistes pourraient bien occuper l'espace)...

En bref, un lieu pour vous, toutes générations confondues, et que l'équipe du Syndicat d'Initiative s'engage à faire vivre.

En 2010 vous l'aurez compris, le SI poursuivra son chemin... accueil, promotion, animation, rencontres et découvertes !!! Et tous ceux qui souhaitent faire partie de l'aventure sont les bienvenus.

Le bureau du Syndicat d'Initiative tient à remercier ses bénévoles présents tout au long de l'année ainsi que ses adhérents et les municipalités d'Arance et Villefranche de Panat pour leur soutien financier.

Nous vous présentons aussi nos vœux chaleureux pour cette nouvelle année qui débute.



UNE PAGE D'HISTOIRE...

Les Maires et leurs Conseillers Municipaux

De 1977 à 1983

Hubert BONNEFOUS
Maire

Paul SOLIE
1^{er} adjoint

André LACOMBE

Joseph GALTIER

Michel AZAM

Marcel BOUSQUET

Marcel CARRIERE

Alain GUITARD

Julien DRULHE

Joseph SOULIE

Robert GALTIER

Auguste FABRE

Christian LACAZE

De 1983 à 1989

Hubert BONNEFOUS
Maire

Marcel BOUSQUET
1^{er} Adjoint

Gabriel DELMAS

Didier JEANJEAN

Bernard DRULHE

Gaston GAUBERT

Ernest TAURINES

Francis MALIE

Francis CALVET

Michèle CAILLOL

Christian LACAZE

Joseph SOULIE

André VIGUIE

Liliane DELFAU

Robert GALTIER

De 1989 à 1995

Hubert BONNEFOUS
Maire

Marcel BOUSQUET
1^{er} Adjoint

Ernest TAURINES

Jean-Pierre DRULHE

Robert GALTIER

Gabriel DELMAS

Bernard DRULHE

Jean-François MARCHE

Claire LATIEULE

Christian LACAZE

Didier JEANJEAN

Liliane DELFAU

Francis CALVET

Josiane GALTIER

Alfred BONNEFOUS

ETAT CIVIL 1909

Clas le present registre au nombre de
trente inscriptions, le premier janvier
mil neuf cent dix, par nous Maire
de la Commune d'Alance Soussigné.

Guyraud

Cable alphabétique des naissances, décès
et mariages de la Commune d'Alance
pendant l'année 1909

Naissances.

x	1	Abrie, Fernand Hippolyte Victor	13 janvier
	3	Bonnefous Lucienne Marcelle Rosa	15 février
x	9	Bouzat Elie Henri Joseph	25 avril
	14	Bonnefous Bernadette Marie	16 mai
x	16	Druelle Auguste Cyrille Justus	27 mai
	25	Fabre, Marie-Louise Christine Rosalie	6 juil
	13	Fabre Emile Louis Alfred	15 mai
x	2	Gallier Roger Fidei Sylvain	28 janvier
	7	Gallier Marie Jeanne Euphrasie Emile	4 avril
	18	Gallier Juliette Julienne Augustine	18 juin
	20	Goumbert Eugène Albert Prosper	19 août
x	21	Jeanjean Joseph Alexis	17 août
	11	Ragnul Lion Alphonse Marcelin	1 ^{er} Mai
	5	Sermet Germain Désiré	4 mars
	26	Soulié Rose Marguerite Adrienne	17 juil
x	27	Sermet Albert Fernin Hippolyte	13 juil
	22	Terral Marie Léontine Justine	16 août
	4	Vassé Marie Clotilde Dorathie	18 février
	19	Vivier Marie Rosa Augusta	24 juillet
	23	Vivier Auguste Henri Joseph	17 août
	10	Terral Emilie Adrienne	30 avril

Décès

12^e feuille
1897



24	Bonnefous Bernadette	7 juil.
17	Girard Marie	6 juil.
30	Sermes Jean	16 juil.
12	Lercal Emilie	3 Mai
6	Vidal Françoise	31 Mars

Mariages

15	Bonnefous Basile et Bonnefous Cathelin	23 Mai
29	Berthomieu Aime et Cabrit Catherine	23 juil.
28	Arrière Joseph et Jeanjean Louise	10 juil.
8	Girardin Gabriel et Maury Marie	28 avril.

Clas le présent registre et le
présent table le premier janvier
mil neuf cent ~~deux~~, par nous maire
de la commune d'Alban Saussigné
Gayraud

ETAT CIVIL 2009

Avant d'ouvrir la page de l'état civil de l'année écoulée, nous revenons un instant en arrière afin de ne pas oublier les personnes ci-après et que nous avons malheureusement omis d'inscrire dans le bulletin 2008. Aux familles dans la peine, nous renouvelons nos excuses et les assurons de toute notre sympathie.

- **DECES**

- MARCHE Eloi , à Albi (Tarn) le 28 avril 2005
- BOUSQUET vve FABRE Léa, à Saint Affrique le 30 janvier 2006
- RANDEYNES Herman, à Millau le 13 novembre 2007

ANNEE 2009

- **NAISSANCES**

- ALAUZE Faustine, Clémence à RODEZ, le 21 mars
- BESSE Léo, Jean, Edouard à RODEZ, le 22 février
- CARRIE Mickaëla, à Montpellier le 07 janvier

- **MARIAGES**

- GAUBERT Benoit et JALADE Anne, à Réquista le 26 décembre
- BOUZAT Pierre et VAYSSETTES Florence, à Auriac-Lagast le 11 avril
- GENIEZ Matthieu et PEYSSI Céline, à Alrance le 08 août
- URIBE Quentin et PATISSOU Hélène, à Alrance le 28 février

- **DECES**

- COSTES Georges, Louis, Damien de La Vacaresse le 16 janvier
- COSTES Michel, Robert, René d'Eyssines (Gironde) le 16 août
- COSTES Ulysse, Alfred, Poéné de La Vacaresse le 22 janvier
- DAURES vve GRIMAL Maria, Elisa, Simone, des Planals le 25 avril
- DUPRE Pierre, Germain de Flauvelou le 21 juillet
- GANTOU André, Maurice, Jean-Marie de La Capelle le 08 décembre
- GOULESQUE Jean, André, Honoré du Mas Nespoulous le 29 septembre
- MASSOL Augustin, Alban, du Bouviale le 23 mai
- RUDELLE vve GALTIER Lucienne, d'Alrance le 16 février
- SERIN Francis, de LA TOMBE (77) le 17 décembre

